

# Le mot du maire

*Le conseil municipal et moi-même, en cette nouvelle année, vous souhaitons à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2011, ainsi qu'à tous vos proches et amis.*

## Projets en cours :

*Au sujet de la **réfection de la toiture de l'église**, nous sommes toujours en attente du dossier de l'architecte spécialisé des monuments historiques. A ce jour, il n'est pas possible de donner un délai fiable pour la réalisation des travaux.*

*Courant décembre, nous avons fait l'acquisition d'un **micro-tracteur** John Deere, qui concilie les fonctions de tondeuse, de chasse-neige et de saleuse. Il est en effet équipé d'une tondeuse ventrale, d'une lame avant et d'un semoir à sel. Par la suite, il pourra être équipé d'autres matériels si besoin : petite benne, bétonnière, broyeur ...*

*L'investissement est de 18.684.41 euros hors taxes (TVA récupérable). Nous avons, pour l'acquisition de ce matériel, bénéficié d'un crédit à taux zéro sur 48 mois et d'une garantie sur 4 ans également.*

*La Communauté de Communes de l'Avallonnais prépare une **signalétique touristique**, avec notamment la pose du pupitre ci-contre à proximité du canal-rû.*

## Nouvelles familles à Girolles :

*Au cours de ces 12 derniers mois, 4 nouvelles familles sont arrivées à Girolles :*

- Mme et Mr Blandin / Rousseau, 7 place de l'Eglise (anciennement Jacques Ferrari)*
- Mme et Mr Daval, 2 rue Bouchardat (anciennement Debrabant)*
- Mme et Mr Séchet, 14 rue Malat (anciennement Thévenet / De Joie)*
- Mme et Mr Abraham, 3 rue Chopard (anciennement Ferrari)*

## Etat Civil :

*Mr Gabriel Piffoux nous a quittés en décembre (voir article Hier, Girolles).*

*Au mois d'août, se sont unis Melle Angélique Chariot et Mr Jean-Baptiste Enfer*

### Petits Rappels :

**Réseau d'assainissement :** Nous retrouvons ponctuellement au niveau de la station de pompage divers objets (chiffons, lingettes, etc...) qui peuvent boucher et détériorer les pompes. Merci de ne rejeter dans le réseau que les eaux usées et le papier toilette.

Egalement important : aucune eau pluviale ne doit être rejetée dans le réseau d'assainissement. Nous remarquons pourtant une augmentation du débit des eaux usées lors de fortes pluies.

**Chiens :** Plusieurs incidents m'ont été signalés concernant des chiens non tenus en laisse.

Je rappelle que tous les chiens doivent, dans les rues du village, être tenus en laisse.

Si un nouvel incident venait à nous être signalé, nous serions amenés à prendre un arrêté municipal et à demander son application à la Gendarmerie Nationale. Ce n'est pas notre souhait premier et nous comptons sur le bon sens de tous pour l'application de cette règle.

Bernard Massol

---

## Bienvenue à la mairie

Mme Françoise Jeannin, secrétaire de mairie, est à la disposition du public le jeudi de 11 h à 12 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30.

Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints le mardi de 16 h 30 à 17 h 30.

---

## Location de la salle des fêtes

**TARIFS :** 90 euros pour les habitants de Girolles  
150 euros pour les personnes extérieures à Girolles

**RESERVATIONS :** auprès de Marie-Annick De Rycke, 8 rue Saint-Fiacre  
Tél. 03.86.32.46.49

Avec un chèque de caution de 150 euros à l'ordre du Trésor Public